

A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Hou-lé et Guay—24.

Contre: Major, Turner, Sadler, Gallery, Leclaire, N. La-pointe, White, David et Roy—9.

Ledit amendement est ainsi affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PROULX,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,
Greffier-adjoint de la Ville.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 9 avril

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

DELEGATIONS

1.—M. l'échevin Laviolette se présente devant la Commission, au nom des propriétaires et résidents de la rue Ste-Catherine, entre la rue Visitation et l'avenue Papineau, et demande qu'un égout auxiliaire soit construit, l'égout actuel étant insuffisant à empêcher l'inondation des caves dans cette localité.

M. le président informe M. l'échevin Laviolette que sa demande est prévue dans l'état de l'inspecteur de la Ville, actuellement devant la Commission des Finances.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de produire le rapport des ingénieurs démontrant le niveau des caves dans cette partie de ladite rue.

2.—M. l'échevin Marin se présente devant la Commission et se plaint du service des tramways de la ligne de la rue Ste-Catherine-Est. Il allègue que, souvent, les tramways, venant de l'Ouest, arrêtent au bureau de la Compagnie, à l'angle de la rue du Havre, pour retourner vers l'Ouest au lieu de continuer jusqu'aux limites Est de la Ville, et que les voyageurs sont obligés d'attendre très longtemps avant d'avoir un tramway allant vers l'Est de la Ville. Il demande en outre que la "Montreal Street Railway Co." soit requise, lorsqu'il y a des voyageurs dans les tramways "extras", de ne pas les faire descendre sur les voies de garage, mais de les conduire jusqu'à leur destination.

M. l'échevin Duquette, présent à l'assemblée, se plaint aussi que les tramways de la ligne de la rue St-Denis ne se rendent pas à leur destination; et il demande que la Compagnie soit requise de donner un service de cinq minutes.

M. G.-W. St-Arnaud explique à la Commission le motif qui l'a porté à écrire au Conseil et à lui soumettre des suggestions susceptibles d'améliorer le service des tramways.

M. McDonald, gérant de la "Montreal Street Railway Co.", affirme que la Compagnie donne un service de cinq minutes dans la Ville de Montréal suivant son contrat. Quant aux tramways "extras", il dit qu'il n'est pas prêt à s'engager à ce qu'ils se rendent à chaque voyage au bout de leur route; et il profite de l'occasion pour demander de nouveaux circuits.

M. l'échevin Bumbray demande à M. McDonald que le service de la rue Forsythe, entre la rue Frontenac et la partie Est de la Ville, soit rétabli.

M. McDonald dit qu'il n'est pas prêt à donner une réponse à cette question. Il demande le temps d'étudier la question, attendu que la courbe faite par la "Montreal Terminal Railway Co." est peu éloignée de la rue Ontario.

M. le président dit que la Compagnie devra s'en tenir à ses obligations au sujet de la rue Forsythe.

M. l'échevin Leclaire demande que les tramways circulant sur les rues macadamisées arrêtent aux traverses, afin que le public ne soit plus obligé de marcher dans la boue pour monter dans les tramways ou en descendre.

A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Hou-lé et Guay—24.

Nays: Major, Turner, Sadler, Gallery, Leclaire, N. La-pointe, White, David and Roy—9.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PROULX,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City clerk.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 9th of April.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell and J. B. A. Martin.

DELEGATIONS.

1.—Ald. Laviolette appeared before the Committee on behalf of proprietors and residents of Ste. Catherine street, between Visitation street and Papineau Avenue, and asked that a relieving sewer be laid, as the existing sewer is inadequate to prevent the flooding of cellars in said locality.

The chairman informed Mr. Laviolette that his request was provided for in the City surveyor's statement now before the Finance Committee.

Resolved: That the City surveyor be requested to file the engineers' report showing the level of cellars in that portion of said street.

2.—Ald. Marin appeared before the Committee, and complained of the street car service on the Ste. Catherine street, contending that, it often happened that the Company's cars coming from the West, stopped at the Company's office, corner of Harbour street to return Westwards instead of proceeding to the Eastern City limits, and that passengers were compelled to wait a very long time before they can get a car to transfer them to their destination to the East end of the City.

Besides, he asked that the Montreal Street Railway Co., be requested, that when passengers are in the extra cars not to land them on the sidings, but to allow them to proceed to their respective destinations.

Ald. Duquette who attended the meeting, also complained that the cars of the St. Denis line do not reach their destination, and asked that the Company be compelled to give a five minutes service.

Mr. G. W. St-Arnaud explained to the Committee the reasons why he had written the City Council offering suggestions for the improvement of the street car service in the City of Montreal.

Mr. McDonald, manager of the Montreal Street Railway Co. declared that the Company gives a five minutes service in the City of Montreal, according to their contract. As to the extra cars, he was not ready to agree that the said cars should reach their destination on each trip; and took the advantage of renewing the application of the Company asking for new routes.

Ald. Bumbray asked Mr. McDonald to re-establish the Forsythe street car service, between Frontenac street and the Eastern portion of the City.

Mr. McDonald stated, he was not ready to reply and asked for time to consider same. He also stated that the curve made by the Montreal Terminal Railway was not far distant from Ontario street.

The chairman remarked that the Company must comply with its obligations anent Forsythe street.

Ald. Leclaire asked Mr. McDonald that instructions be given in order that cars running on the macadamized streets, be stopped at the crossings so that the public would not be compelled to walk in the mud in order to ascend and descend from street cars.